

Points de vue des participantes et des intervenantes sur le développement d'un devis d'évaluation d'un programme pour les femmes exerçant de la violence

Valérie Roy, Ph. D.

Université Laval

Dominique Damant, Ph. D.

Université de Montréal

Marianne Chbat, Doctorante

Université de Montréal

Holly Johnson, Ph. D.

Université d'Ottawa

Lise Gervais, B.A.

Relais-femmes

Note des auteurs : Cette publication a été possible grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

Résumé

Cet article rend compte d'une recherche-action participative réalisée afin de développer le devis d'évaluation d'un programme d'intervention pour les femmes qui exercent de la violence. Cette recherche s'inscrivait en cohérence avec l'approche collaborative entre les milieux de recherche et d'intervention utilisée dès la conception du programme. Ainsi, des groupes de discussion ont été réalisés auprès de femmes ayant

participé au programme et d'intervenantes ayant déjà animé celui-ci afin de cerner la pertinence de l'évaluation du programme et d'orienter les choix méthodologiques. Les résultats ont mené l'équipe à développer une recherche-action participative de type féministe pour l'évaluation du programme. La structure participative retenue, les objectifs de l'évaluation choisis et les méthodes de collecte des données utilisées sont discutés, de même que la pertinence d'inclure un objectif de documentation du processus de recherche afin de contribuer aux connaissances sur la recherche-action participative et à sa crédibilité dans l'évaluation de programmes.

Mots clés

ÉVALUATION, PROGRAMME, RECHERCHE-ACTION PARTICIPATIVE, RECHERCHE FÉMINISTE

Introduction

Autant dans les milieux scientifiques que dans les milieux de pratique, la violence exercée par les femmes donne lieu à des débats soutenus, particulièrement en ce qui a trait à la violence conjugale. En effet, certains auteurs soutiennent que les femmes sont aussi violentes que les hommes (Dutton, 2010; Hamel, 2010; White & Dutton, 2013). Associés à une perspective de la violence familiale, ces auteurs s'appuient sur les enquêtes populationnelles qui révèlent que les femmes sont autant, sinon plus, susceptibles que les hommes d'adopter des comportements violents en contexte conjugal. La violence est alors définie comme un comportement problématique pouvant être exercé autant par les hommes que par les femmes lors de conflits conjugaux (Dutton, 2010; Hamel, 2010), résultant de lacunes sur le plan personnel (Langhinrichsen-Rohling, 2010).

D'autres auteurs, associés à une perspective féministe, s'opposent à une telle compréhension de la violence qui ne tient pas compte des facteurs structurels dans lesquels s'inscrit la violence faite aux femmes (Damant & Guay, 2005; Enander, 2011; Gondolf, 2012; Johnson, 2011). Ces auteurs reconnaissent que les femmes exercent de la violence, mais se montrent critiques quant aux études révélant une supposée symétrie : l'intention, le contexte, la durée et les conséquences des comportements violents sont négligés dans les instruments de mesure utilisés, et plusieurs formes de violence (p. ex., psychologique, sexuelle) ne sont pas, ou peu, considérées. En outre, les données officielles (services policiers, médicaux et sociaux) continuent d'indiquer que les femmes sont les principales victimes de violence conjugale (Damant & Guay, 2005; Johnson, 2011; Ministère de la Sécurité publique, 2013; Sinha, 2013).

Malgré ces divergences quant à l'analyse de la violence exercée par les femmes, il reste que certaines adoptent des comportements violents. Sur la base

des crimes signalés à la police, cette violence semble surtout orientée envers les proches : en 2009, les principales victimes étaient le conjoint ou la conjointe (45 %), une connaissance (29 %), un membre de la famille (12 %), et un étranger dans 14 % des cas (Statistique Canada, 2011). En ce qui a trait aux motivations, les études ont surtout porté sur la violence conjugale, où la violence peut être utilisée à des fins de légitime défense (Damant & Guay, 2005; Enander 2011; Gondolf, 2012; Johnson, 2011). D'autres motifs sont aussi rapportés, soit l'expression d'émotions, le contrôle, la jalousie et le désir de montrer une attitude d'invulnérabilité et de force. Plusieurs études concluent néanmoins que la violence des femmes s'inscrit davantage en réponse aux expériences de victimisation (Bair-Merritt, Crowne, Thompson, Sibinga, Trent, & Campbell, 2010; Caldwell, Swan, Allen, Sullivan, & Snow, 2009; Gondolf, 2012).

Les femmes exerçant de la violence semblent d'ailleurs avoir une longue histoire de victimisation et vivent dans des conditions de vie plus précaires (Leisring, Dowd, & Rosenbaum, 2003). Elles sont susceptibles de connaître des problèmes de santé mentale et de toxicomanie (Dowd, 2001; Dowd & Leisring, 2008) et sont souvent des mères monoparentales (Dowd, 2001). Ainsi, alors que la majorité des programmes pour les femmes constituent des reproductions de ceux initialement créés pour les hommes (Damant, Roy, Chbat, Bédard, Lebossé, & Ouellet, 2014; Walker, 2013), plusieurs s'entendent sur la nécessité de développer des interventions adaptées aux réalités des femmes (Bair-Merritt et al., 2010; Caldwell et al., 2009; Dowd & Leisring, 2008). Des aspects particuliers doivent notamment être considérés dans l'intervention, dont la socialisation, la victimisation, les trajectoires de vie et les scénarios de sécurité (Babock, Miller, & Siard, 2003; Byczek, 2012).

C'est donc dans cette perspective que le programme *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement – Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence* (Relais-femmes, Damant, & Roy, 2015) a été élaboré et que son évaluation a été envisagée¹. Cet article rend compte de la démarche d'élaboration du devis pour cette évaluation, réalisée dans une perspective de recherche-action participative (RAP). Le programme d'intervention est d'abord présenté, suivi des orientations privilégiées pour l'évaluation. La méthodologie de recherche utilisée pour développer le devis évaluatif est ensuite décrite, puis les résultats des groupes de discussion, tenus auprès d'intervenantes et de femmes ayant déjà participé au programme, sont présentés. La stratégie d'évaluation élaborée est ensuite exposée et les motifs justifiant le choix de cette stratégie sont discutés, de même que certains défis anticipés.

Le programme d'intervention et l'orientation privilégiée pour son évaluation

Le programme d'intervention *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement* – Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence a été conçu en collaboration par les deux premières auteures de cet article et les organismes Relais-femmes et L'R des centres de femmes du Québec² (voir Damant et al., 2014). Le programme a été développé suivant un processus itératif : un premier comité, composé des deux chercheuses et de deux professionnelles de Relais-femmes, a travaillé au développement du programme. Des rencontres avec le comité élargi ont ensuite permis de discuter des orientations du programme.

La théorie du programme et ses composantes

Le programme vise à soutenir les femmes dans l'adoption de comportements alternatifs à la violence dans une perspective de changement social (Relais-femmes et al., 2015). Il a été développé à partir d'une analyse féministe intersectionnelle de la violence des femmes, qui met en lumière l'analyse simultanée de plusieurs axes de différenciation sociale (p. ex., le genre, la classe, l'âge, l'ethnicité, l'orientation sexuelle) dans les situations de subordination ou de privilège (Bilge, 2009). Ce cadre permet aussi de rendre compte des ambiguïtés et des contradictions amenées par certains privilèges (Bilge, 2009). Par exemple, il ne faut pas tenir pour acquis qu'une femme qui s'identifie comme lesbienne sera violente parce qu'elle vit des situations d'oppression en raison de sa sexualité non normative.

Le choix du féminisme intersectionnel comme cadre d'analyse de la violence des femmes impliquait le choix d'un modèle d'intervention de groupe favorisant la participation active des femmes afin qu'elles puissent exprimer leurs expériences individuelles et collectives. Ainsi, le modèle d'aide mutuelle (Steinberg, 2008), qui conçoit le travail du groupe comme une entreprise collective où les forces de chaque participante sont mises à contribution pour l'atteinte des objectifs, a été retenu. Le travail du groupe repose sur les dynamiques d'aide mutuelle créées entre les femmes, à partir du partage de leurs expériences, plutôt que sur des exercices structurés d'apprentissage ou sur un contenu éducatif transmis par les intervenantes. Chaque participante est donc à la fois une aidante potentielle et une aidée, et l'intervenante a plus un rôle de facilitatrice que d'experte.

Ces décisions théoriques ont mené à l'élaboration du programme, soit 15 rencontres de trois heures, à raison d'une fois par semaine. Les objectifs du programme s'articulent autour de trois modules : la violence, la socialisation et les conditions de vie. Les objectifs du module 1, qui comprend huit rencontres, sont de comprendre la violence, de développer des comportements alternatifs à

la violence et d'assurer la sécurité des femmes. Le module 2, qui comporte trois rencontres, a pour objectif de prendre conscience de l'impact des rôles de genre. Enfin, les objectifs du module 3, qui inclut quatre rencontres, sont d'amener les femmes à prendre conscience de l'impact de leurs conditions de vie propices à l'utilisation de la violence et de développer leur pouvoir d'agir sur ces conditions de vie.

Le programme est offert par des centres de femmes du Québec, membres de L'R des centres de femmes du Québec. Selon les régions, les femmes sont recommandées par les partenaires publics et communautaires du réseau de la santé et des services sociaux des centres de femmes. En cohérence avec l'analyse de la violence des femmes et les politiques d'inclusion de ces centres, le seul critère d'exclusion est qu'une femme soit victime de violence et qu'elle ait des besoins de protection.

Après une formation offerte par les deux chercheuses à 41 intervenantes de 25 centres, le programme a été expérimenté à quelques reprises en 2011 et 2012. Les intervenantes ont estimé qu'il répondait aux besoins des femmes et que les femmes inscrites l'appréciaient. Il s'avérait toutefois important de mieux connaître ses effets, d'autant que les recherches sur les programmes pour les femmes exerçant de la violence sont limitées.

L'évaluation des programmes pour les femmes qui exercent de la violence

Peu de programmes pour les femmes ayant des comportements violents ont fait l'objet d'évaluations (Bourgouin, 2004; Bray, 2006; Carney & Buttell, 2004, 2006; Cummings, Hoffman, & Leschied, 2004; National Council on Crime and Delinquency (NCCD), 2001; Tutty, Babins-Wagner, & Rothery, 2006; Walker, 2013). À l'exception de Walker (2013), ces recherches évaluatives se sont déroulées dans une perspective positiviste (McDermott, 2009). Bien que cette perspective soit recommandée pour mesurer l'efficacité des programmes d'intervention (Gant, 2006; Grinnell, Gabor, & Unrau, 2010), elle peut être plus éloignée des réalités de la pratique (Willis, 2007). En effet, les recherches réalisées dans cette perspective ont pour visée de mesurer, sur la base d'instruments quantitatifs administrés aux participantes à différents moments du programme, si le programme produit des changements et si ces changements sont attribuables au programme ou non à des variables externes ou à des biais dans la sélection des participantes au programme. Pour s'en assurer, ces recherches s'appuient sur un grand nombre de participantes et sur l'usage de groupes témoins, par exemple des femmes ayant des comportements violents, mais qui ne participeraient pas à un programme. Or ces exigences méthodologiques ne sont pas toujours faisables dans les milieux de pratique

(Tutty et al., 2006) et, parmi les recherches évaluatives recensées, une seule s'est appuyée sur un groupe témoin (NCCD, 2001).

En outre, ces recherches s'avèrent limitées pour comprendre la perception de l'expérience par les femmes et la signification accordée à celle-ci, ainsi que le contexte social et culturel dans lequel les femmes évoluent (Abu-Samah, 2009; McDermott, 2009; Willis, 2007). Les instruments de mesure utilisés dans les recherches positivistes fournissent aussi peu d'information sur les processus impliqués dans l'intervention et sur le contexte de l'intervention (McDermott, 2009). Ainsi, plusieurs suggèrent un paradigme interprétatif afin de prendre en compte la perception des actrices, les processus et les contextes dans les recherches évaluatives, notamment par des recherches impliquant les intervenants et les participants au groupe (Abu-Samah, 2009; Fetterman, 1996; McDermott, 2009).

Ces constats, cohérents avec la démarche suivie pour le développement du programme d'intervention, ont amené l'équipe de recherche à faire deux choix, autant pour l'élaboration du devis d'évaluation que pour la recherche évaluative comme telle, soit celui d'une recherche inscrite dans le paradigme interprétatif et la réalisation d'une RAP.

La recherche-action participative

La RAP repose sur une approche inclusive où la collaboration des diverses actrices est essentielle (Chen, Weiss, Nicholson, & Girls Inc, 2010). En prenant la parole dans le processus de recherche, les participantes s'impliquent activement dans l'amélioration des programmes leur étant destinés et peuvent développer des habiletés sociales (Abu-Samah, 2009; Chen et al., 2010). La RAP permet aussi de mieux s'adapter aux réalités des participantes. Bien qu'ils se basent sur des principes similaires, trois grands types de RAP semblaient intéressants pour le projet et un choix s'imposait pour l'élaboration du devis d'évaluation.

Dans les RAP axées sur l'utilisation, l'accent est mis sur l'application anticipée des résultats, la logique étant qu'une personne sera davantage portée à utiliser les résultats d'une évaluation si elle y a participé. Il s'agit donc d'un processus qui favorise la prise de décisions selon les besoins des utilisateurs des connaissances (Patton & LaBossière, 2009). Le degré de participation de ces derniers à l'évaluation peut varier, de même que la méthodologie utilisée. C'est au chercheur que revient la responsabilité de mettre en lumière les avantages et les limites de chaque méthode envisagée, selon le principe de recueillir les données les plus pertinentes pour les utilisateurs des connaissances. Ces derniers sont impliqués plus activement à l'étape de l'interprétation des données et des recommandations.

La RAP émancipatrice a pour objectif de développer les connaissances et les compétences des personnes qui prennent part à l'évaluation. Elle vise à favoriser l'*empowerment* des personnes impliquées, mais poursuit un objectif de changement social plus large (Suarez-Balcazar & Harper, 2003). Ce type de RAP est souvent utilisé avec des groupes opprimés afin de leur donner une voix pour qu'ils puissent exercer un certain pouvoir politique et entreprendre des actions collectives (René, Duval, & Labbé, 2011). Les chercheurs sont donc davantage des consultants, des facilitateurs ou des enseignants. Leur pouvoir n'est pas décisionnel, mais plutôt d'influence, et leur voix vaut autant que celle des autres personnes impliquées dans le processus (René et al., 2011).

Enfin, comme la RAP émancipatrice, la RAP féministe rejette la notion d'autorité traditionnellement incarnée par les chercheurs et vise l'*empowerment* des participantes impliquées dans le processus de recherche (Chen et al., 2010; Langan & Morton, 2009). Sa visée de changement social apparaît toutefois plus circonscrite à l'expérience de recherche comme telle. En outre, la RAP féministe, qui lie les composantes de base de la RAP aux théories féministes critiques, se concentre sur les problématiques vécues par les femmes. Elle est en ce sens particulièrement appropriée pour des programmes s'adressant à des femmes. Huit grands principes guident la RAP féministe : 1) la recherche est un processus d'apprentissage systématique et un moyen d'améliorer la pratique sociale; 2) les femmes sont impliquées dans toutes les phases du processus d'évaluation et des représentantes de différentes catégories d'actrices doivent être invitées à participer à l'évaluation; 3) la participation authentique doit être possible pour toutes les actrices dans un processus cyclique de réflexion et d'action; 4) il y a une véritable collaboration entre celles qui sont directement ou indirectement touchées par le problème; 5) la recherche permet la cocréation d'une communauté autocritique; 6) la recherche crée un espace permettant aux femmes de développer leur autodétermination; 7) les femmes participent à la théorisation de leurs pratiques et de leurs comportements; 8) toutes participent à la déconstruction et la mise à l'épreuve d'idées et de présuppositions sur les institutions (Flicker, Maley, Ridgley, Biscope, Lombardo, & Skinner, 2008; Ozanne & Saatcioglu, 2008).

Dès lors, considérant la nature du programme, le choix d'une RAP féministe pour son évaluation semblait s'imposer, d'autant que la visée de changement social par rapport aux conditions de vie des femmes était déjà intégrée au programme d'intervention. Afin de bien ancrer l'évaluation du programme dans les réalités des femmes ayant des comportements violents et des intervenantes, une première RAP féministe, en partenariat avec Relais-femmes, a donc été réalisée afin d'élaborer le devis d'évaluation du programme.

Méthodes

Le paradigme et le but de la recherche ont amené à retenir une méthodologie qualitative. Les méthodes qualitatives sont privilégiées pour avoir accès à l'expérience et aux points de vue des acteurs (Patton, 2002). Considérant leur expérience unique au sein du programme, les participantes et les intervenantes s'avéraient les interlocutrices privilégiées pour la définition des dimensions à évaluer et des façons de le faire, et ce, sans perturber la réalité de l'intervention.

Procédures de recrutement et échantillon

Un échantillon intentionnel a été constitué en faisant appel de façon volontaire à des femmes ayant complété le programme d'intervention et à des intervenants l'ayant animé (Patton, 2002). Afin de favoriser une diversité des expériences susceptibles d'avoir été vécues au sein du programme, les répondantes ont été recrutées dans quatre régions du Québec. Cette stratégie permettait notamment de tenir compte des particularités régionales pouvant influencer certains aspects du programme, par exemple les modalités de recrutement. Les procédures de recherche ont été faites dans le respect des règles éthiques en vigueur à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.

Le recrutement des intervenantes s'est fait par l'entremise de l'organisme Relais-femmes, qui a invité l'ensemble des intervenantes ayant déjà animé le programme à participer à la recherche. Les intervenantes intéressées acceptaient que leurs coordonnées soient transmises aux chercheuses afin que ces dernières communiquent avec elles. Ainsi, seules les volontaires ont été rencontrées. Avant le début des groupes de discussion, un formulaire de consentement a été signé. Trois groupes de discussion ont été réalisés auprès de huit intervenantes de cinq centres de femmes. Toutes étaient des travailleuses au sein d'un centre de femmes. Elles avaient reçu la formation pour le programme et avaient animé celui-ci à au moins une reprise.

En ce qui concerne les femmes ayant déjà complété le programme, les intervenantes des centres de femmes les ont informées de la recherche en cours. Les femmes souhaitant recevoir plus d'informations ont signé un premier formulaire de consentement afin que leurs coordonnées soient transmises aux chercheuses. Une assistante de recherche a ensuite communiqué avec elles pour leur expliquer la recherche et prévoir les groupes de discussion avec les femmes volontaires souhaitant y participer. Trois groupes ont été réalisés, réunissant un total de dix femmes provenant de trois centres de femmes. Toutes avaient complété le programme au cours de l'année précédant la recherche.

Méthode de collecte des données

Le groupe de discussion a été choisi comme méthode de collecte de données, notamment pour avoir accès à une compréhension approfondie des expériences des intervenantes et des participantes et permettre une dynamique de groupe pouvant favoriser les positionnements des personnes (Geoffrion, 2003). Les guides des groupes de discussion ont été élaborés à partir des thèmes identifiés dans la recension des écrits sur la violence des femmes et sur les recherches évaluatives de type RAP. Les deux guides d'entrevue abordaient sept thèmes : 1) la pertinence de l'évaluation; 2) les dimensions permettant d'évaluer l'efficacité du programme; 3) les éléments qui sous-tendent le changement; 4) la méthode de cueillette de données; 5) le type de devis; 6) les personnes réalisant la collecte des données; 7) les répondantes et répondants éventuels. Un thème s'ajoutait pour les groupes auprès des intervenantes, soit les enjeux politiques pouvant être associés à l'évaluation du programme. La durée des groupes de discussion a varié de 75 à 110 minutes et elles se sont déroulées dans les locaux de l'Université Laval et de l'Université de Montréal.

Analyse des données

Tous les échanges lors des groupes de discussion ont été transcrits intégralement et les données ont été anonymisées (des pseudonymes sont utilisés ci-après). Les données ont été analysées selon la méthode d'analyse de contenu (L'Écuyer, 1990) par les chercheuses et une assistante de recherche. Les entretiens ont fait l'objet de lectures flottantes pour s'imprégner du matériel et les données ont d'abord été codifiées selon les thèmes des guides d'entrevue. Pour chacun des thèmes, les données ont ensuite été analysées afin de faire ressortir les dimensions à évaluer et les méthodes pour ce faire. Tout au long de l'analyse, les opinions divergentes ont été recherchées. Ces exceptions aux tendances générales ont été considérées afin de nuancer ces tendances ou de saisir certaines particularités, par exemple selon la position des répondantes.

Considérant la position des chercheuses, impliquées dans le développement du programme et dans la formation aux intervenantes, on ne peut éliminer la présence de biais et différentes mesures ont été prises pour favoriser la crédibilité des résultats (Patton, 2002). Au début de chaque groupe de discussion, le contexte de la recherche et le rôle des chercheuses ont été clairement expliqués. Cette présentation a permis de sensibiliser les répondantes à la position des chercheuses et d'en discuter ouvertement, notamment par rapport au souci d'évaluer l'efficacité du programme et éventuellement de l'améliorer. Suivant l'analyse des données, les résultats ont aussi été discutés avec trois travailleuses de Relais-femmes ayant été impliquées dans le développement du programme. Elles ont été invitées à

partager leur point de vue sur les résultats. Les biais possiblement induits par les chercheuses et la faisabilité des options méthodologiques par rapport aux réalités organisationnelles ont notamment été discutés.

L'analyse et la discussion des résultats ont ensuite amené l'équipe à faire des choix méthodologiques quant au devis d'évaluation du programme. Ces choix ont été faits en fonction de la théorie du programme et de ses différentes composantes, décrites précédemment, ainsi qu'en fonction de l'orientation interprétative retenue pour l'évaluation du programme.

Résultats

Les intervenantes et les participantes au programme ont d'abord mis en évidence la pertinence de l'évaluation du programme. Elles se sont aussi prononcées sur les éléments qui devraient faire l'objet de l'évaluation ainsi que les méthodes à employer.

La pertinence de l'évaluation

Toutes les intervenantes et les participantes au programme s'entendaient sur la nécessité d'évaluer les effets du programme, pour s'assurer qu'il répond vraiment aux besoins des femmes et pour l'améliorer au besoin. Plusieurs femmes ont d'ailleurs dit avoir apprécié le fait d'être consultées pour l'élaboration de la recherche évaluative. Pour les intervenantes, s'impliquer éventuellement dans une telle recherche constituerait une extension du travail réalisé avec les femmes dans le cadre du programme d'intervention, c'est-à-dire de donner voix aux femmes et à leurs réalités. Cela permettrait en outre de s'assurer que la recherche prend en compte les réalités de l'intervention et qu'elle se réalise en tenant compte de ces réalités.

Les intervenantes ont souligné des enjeux politiques liés à l'évaluation du programme. Certaines ont émis des réserves quant à une utilisation politique de l'évaluation et de ses résultats, soit que certains groupes dits masculinistes puissent utiliser la recherche comme argument dans le débat entourant la symétrie de la violence des hommes et des femmes : « Les femmes sont aussi violentes que les hommes et si vous leur offrez ce programme-là, [ils vont dire] “vous vous en rendez bien compte aussi les féministes!” Comment ne pas tomber là-dedans? » (Émilie, intervenante). Pour d'autres, son évaluation s'avèrerait plutôt nécessaire sur le plan social et politique :

Je pense que ça va nous donner des arguments, parce que ce n'est pas tout le temps facile, auprès d'autres organismes, de comprendre qu'on fait un groupe pour femmes avec comportements violents. En ayant des objectifs ou des résultats, ça peut peut-être aider par la suite (Nancy, intervenante).

En ce sens, l'évaluation du programme pourrait servir de levier à la reconnaissance même du problème de la violence des femmes et à l'importance d'aider ces femmes, ce qui ne fait pas consensus dans les différents milieux de pratique. Cet argument rejoint d'ailleurs le point de vue d'une participante au programme pour qui l'évaluation permettrait de parler d'un problème qui n'est pas pris au sérieux : « La violence au féminin, c'est banalisé aussi » (Murielle, participante).

Les objets de l'évaluation : résultats du programme

Sur le plan des résultats du programme, en lien avec le but général du programme, toutes les intervenantes et les participantes ont identifié la violence comme premier objet d'évaluation. L'évaluation devrait être centrée sur la diminution des comportements violents et de leur fréquence, sur l'utilisation de comportements alternatifs à la violence, de même que sur les connaissances sur la violence : « Ça fait que pas juste nécessairement la diminution des comportements violents, mais aussi la fréquence, le niveau de violence, la durée » (Julie, intervenante). Autant les intervenantes que les participantes ont souligné que la réflexivité que les femmes peuvent développer par rapport à la violence, soit la reconnaissance de la violence, la prise de conscience des conséquences et la responsabilisation, est aussi à évaluer.

D'autres dimensions liées moins directement à la violence, telles que le rapport aux émotions (l'estime de soi, le contrôle de soi) et l'autonomie, ont aussi été mentionnées pour témoigner de l'efficacité du programme. Bien que quelques intervenantes en aient fait mention, ce sont surtout les participantes au programme qui ont souligné que l'amélioration des relations avec leurs proches devrait être évaluée. Enfin, considérant la nature même du programme, plusieurs intervenantes, et dans une moindre mesure certaines participantes au programme, jugeaient également que les prises de conscience sur le plan de la socialisation et des conditions de vie devraient faire l'objet de l'évaluation : « Souvent, il y a des prises de conscience qui sont faites. Il y a une compréhension... ce n'est pas seulement un programme qui va travailler sur les comportements, donc tous les aspects [devraient être évalués] » (Émilie, intervenante).

Les objets de l'évaluation : éléments sous-tendant le changement

Sur le plan des processus pouvant faciliter le changement, toutes les intervenantes et les participantes au programme estiment que la structure et le contenu du programme, soit les thèmes et les activités, devraient être évalués : « La structure du programme, les thèmes. Si les thèmes n'ont pas rapport, les femmes ne s'identifieront pas assez, n'auront pas d'outils » (Jeanne, intervenante). De façon plus globale, les intervenantes ont aussi souligné la

nécessité d'évaluer les assises théoriques du programme, soit d'abord son orientation féministe : « Ça a été bâti avec une philosophie féministe. C'est pour ça qu'il serait important de l'évaluer » (Nancy, intervenante). Le modèle d'aide mutuelle et le fait que le programme soit offert en groupe sont aussi des éléments jugés importants par les intervenantes :

Je ne suis pas sûre que je réussirais à transmettre ce contenu-là en individuel. Moi je pense qu'un élément, c'est le groupe, le fait qu'elles sont ensemble, qu'elles apprennent ensemble, qu'elles démêlent les affaires, qu'elles comprennent ensemble (Julie, intervenante).

L'évaluation des dynamiques de groupe qui peuvent se créer entre les femmes a aussi été soulignée par des participantes.

La composition, la taille du groupe et la durée du programme ont aussi été nommées :

Nous, on n'a pas eu de difficultés au contraire, peut-être plus d'entraide ou d'aide avec [des femmes] de différents âges ou origines. Pour la première fois, j'ai des femmes de communautés culturelles et là, ça amène une autre dynamique aussi. Alors c'est très intéressant. Je pense que oui, ça doit être évalué (Émilie, intervenante).

Comme le suggère le dernier extrait, il est pertinent d'évaluer les éléments sous-tendant le changement, car ceux-ci peuvent aussi constituer des freins à la démarche de changement et éventuellement influencer les résultats.

Les intervenantes et les participantes se sont aussi prononcées sur la nécessité d'évaluer le rôle des intervenantes, leur style d'animation et les relations avec les participantes :

Chaque semaine, il n'y a pas tant de contenu que ça. Oui, c'est là, tu pars avec ça, mais ce sont elles qui l'apportent, le contenu. Mais si l'animatrice n'est pas capable de faire des liens, d'aller rechercher des éléments, c'est sûr qu'on ne passera pas trois heures là-dessus, je ne pense pas. Ça fait que oui, je pense que ça peut être un élément important (Brigitte, intervenante).

Les intervenantes soulignent aussi l'importance de tenir compte de la formation reçue, de la façon dont elles appliqueront ou non le programme tel que conçu, de même que la relation de coanimation dans les cas où deux travailleuses animent le groupe. Certaines intervenantes ont souligné que les conditions organisationnelles et le partenariat avec les autres organismes devraient être considérés, mais ces éléments apparaissaient moins déterminants.

Les méthodes : collecte des données et type de devis

Certains constats généraux ont également été exprimés en lien avec les méthodes de collecte de données. En effet, toutes les intervenantes et les participantes s'entendaient sur la nécessité de faire des entrevues individuelles auprès des femmes qui participent au programme et des intervenantes qui l'animent : « C'est sûr qu'une rencontre, je trouve que c'est l'idéal, dans le sens que c'est vif sur le sujet, c'est là » (Ingrid, participante). L'entrevue est perçue comme une méthode plus intimiste, permettant la description des situations vécues, l'approfondissement des points de vue et les nuances. Toutes les femmes ayant expérimenté le programme et la majorité des intervenantes rencontrées ont néanmoins proposé d'utiliser également un questionnaire pour mesurer les comportements violents. Pour les intervenantes, le questionnaire est perçu comme un outil pouvant être intégré à l'intervention, notamment s'il est utilisé à divers moments dans le programme. Pour les participantes, les résultats du questionnaire peuvent aussi devenir source de motivation :

À ce moment-là, tu as une bonne idée, à la fin, quand on revient sur le questionnaire de départ pour comparer, soi-même, on est capable de faire une belle comparaison. Mon but était tel quand je suis arrivée, ma motivation était celle-là, est-ce que je suis satisfaite du niveau, de l'atteinte de mon objectif, qu'est-ce qui me manque? (Louise, participante).

Comme le suggère ce dernier extrait, la majorité des intervenantes et des participantes considéraient que l'évaluation (entrevues et questionnaires) devait se faire au début du programme, à la fin et six mois ou un an après la fin du programme. Cette évaluation échelonnée sur plusieurs mois permettrait d'évaluer les effets du programme à long terme.

Les méthodes : personnes réalisant la collecte des données et répondantes et répondants

En ce qui concerne les personnes les mieux placées pour réaliser la collecte des données et les personnes qui devraient y participer, différents points de vue ont été exprimés. Selon certaines intervenantes, les animatrices seraient les mieux placées pour réaliser les entrevues et la passation des questionnaires en raison du lien de confiance développé avec les femmes. Quelques participantes étaient aussi de cet avis. Par contre, d'autres intervenantes et participantes ont émis des réserves importantes, par rapport aux limites possibles si les intervenantes réalisaient les entrevues : « Mais il peut arriver qu'une personne ou une autre dans un autre groupe ait vécu de la frustration par rapport aux intervenantes. À ce moment-là, c'est difficile d'en parler » (Louise, participante). Une participante soulève également les risques par rapport à la confidentialité :

Au niveau, de la confidentialité et du contact régulier, au centre des femmes. Moi, j'y vais quasiment à tous les midis, je fais mon bénévolat. Je pense que c'est mieux avec des gens de l'extérieur qui ne nous côtoient pas à tous les jours (Solange, participante).

En ce qui concerne les personnes qui devraient participer à la collecte des données, outre les intervenantes et les participantes, l'idée de rencontrer les personnes ayant recommandé les femmes au programme, le conjoint ou la conjointe, les enfants et les proches pour l'évaluation du programme ne faisait pas consensus. Ce sont surtout des participantes qui tendaient à inclure les proches dans l'évaluation des résultats du programme en raison de leur position particulière : « Les gens qui nous entourent, je pense que c'est les mieux placés pour voir l'évolution qu'on fait » (Solange, participante). Par contre, la plupart des intervenantes s'entendaient généralement pour ne pas inclure les proches en raison des conflits éthiques possibles. Plusieurs participantes étaient également de cet avis : « Moi, je ne mettrais pas les enfants là-dedans! » (Caroline, participante).

Discussion

Les résultats de la recherche ont fourni à l'équipe plusieurs pistes quant aux dimensions à évaluer et aux méthodes pour ce faire. Les points de vue n'étaient pas toujours convergents et c'est sur la base de la théorie du programme et de l'orientation interprétative retenue pour son évaluation que les choix ont été faits. Il en résulte un devis d'évaluation qui tient compte de la perspective des actrices et qui comporte certains défis.

Les groupes de discussion auprès des intervenantes et des participantes au programme ont d'abord permis de consolider le choix pour une stratégie d'évaluation de type participatif féministe. D'emblée, ce choix était cohérent avec la démarche de développement du programme d'intervention et la visée de changement social du programme. Les points de vue des intervenantes et des participantes rencontrées rejoignaient plusieurs des avantages associés aux RAP féministes. En effet, ce type de recherche est un moyen d'améliorer la pratique sociale et il favorise l'*empowerment* des femmes, dans la mesure où elles ont une occasion de participer à la théorisation de leurs pratiques et de leurs comportements, ainsi que de faire entendre leur voix (Flicker et al., 2008; Ozanne & Saatcioglu, 2008). L'appréciation des femmes rencontrées d'avoir participé à la présente recherche, d'avoir fait différentes suggestions quant au devis d'évaluation et d'avoir émis des préoccupations quant à la réalisation de la recherche constitue un exemple concret du potentiel des RAP féministes pour les actrices. Il ne faut pas sous-estimer ce potentiel, qui dépasse les

avantages associés à une RAP axée sur l'utilisation, particulièrement pour les participantes au programme situées ici comme des expertes.

Afin d'actualiser davantage les bénéfices de la RAP dans la recherche évaluative, les chercheuses et les travailleuses de Relais-femmes ont choisi de constituer un comité de recherche composé de représentantes de chaque partie impliquée dans le processus d'évaluation (Flicker et al., 2008; Ozanne & Saatcioglu, 2008). Ainsi, le comité réunit 11 personnes qui représentent les milieux universitaires (chercheuses et étudiantes), les milieux d'intervention (Relais-femmes, L'R des centres de femmes et intervenantes), et les femmes exerçant de la violence (participantes au programme). Ce comité a été impliqué dans la suite de l'élaboration du devis, et sera actif à toutes les étapes du processus de la recherche, soit de la collecte et de l'analyse des données jusqu'à la production et à la diffusion des connaissances. Ce choix s'inscrivait aussi en cohérence avec le paradigme interprétatif retenu pour l'évaluation du programme. Les actrices ont des expertises complémentaires qui permettront d'ancrer le projet dans des connaissances théoriques, dans des savoirs d'expérience développés par les intervenantes et dans l'expérience des femmes exerçant de la violence. Dans une perspective d'évaluation, ces savoirs sont d'autant plus pertinents qu'ils permettent d'avoir accès à la complexité des processus impliqués dans l'intervention, d'avoir une compréhension approfondie de ce qui s'y produit, des difficultés rencontrées et des moyens utilisés pour les contrer (McDermott, 2009).

Par ailleurs, les principes de la RAP féministe ont amené l'équipe à ajouter un objectif de recherche à celui de l'évaluation du programme, soit celui de documenter son propre processus de recherche. Par la constitution du comité de recherche, l'équipe visait aussi à déconstruire les relations de pouvoir entre les actrices des différents milieux, en plus de favoriser le développement des capacités des femmes. Considérant ces intentions, il s'avère donc primordial de s'assurer que le processus de recherche ne reproduise pas des relations de pouvoir. Il s'agit là d'un des défis des RAP qui exigent des chercheuses qu'elles partagent leurs responsabilités et leur pouvoir avec les actrices impliquées dans la recherche (McIntyre, 2002). Ce choix était d'autant plus cohérent avec les fondements théoriques du programme. Dans le processus de recherche, le féminisme intersectionnel attire l'attention sur les différentes identités des membres du comité de recherche et des relations de pouvoir et de subordination qui peuvent se créer entre elles sur la base d'autres axes de différenciation sociale.

Pour ce faire, l'équipe s'est adjoint une cochercheuse qui n'a pas participé au développement du programme initial. Elle agira comme

observatrice participante lors des réunions du comité de suivi et elle s'attardera au respect des fondements de la RAP féministe dans le travail du comité. À la fin de la recherche, elle réalisera des entrevues auprès des membres du comité de recherche afin de saisir leur expérience sous l'angle des principes de la RAP féministe. En plus de contribuer aux connaissances sur la RAP féministe, l'objectif de documenter le processus de recherche favorisera la crédibilité des résultats de l'évaluation. La position des chercheuses dans le développement du programme et dans la présente recherche a en effet incité à instaurer des mesures pour maximiser la crédibilité, la réflexivité et la transparence de la recherche évaluative envisagée (Turcotte, F.- Dufour, & Saint-Jacques, 2010).

Ainsi, la réalisation d'une RAP pour élaborer le devis d'évaluation du programme a d'abord permis de mieux ancrer les principes de la RAP en vue de la recherche évaluative. Les points de vue des intervenantes et des participantes se sont aussi avérés utiles dans l'élaboration du devis et les décisions méthodologiques. Pour l'ensemble des femmes rencontrées, il semblait primordial que l'évaluation mesure les effets du programme, tout en prenant en compte les processus d'intervention de même que l'expérience des intervenantes et des participantes dans le programme. Pour ce qui est des effets du programme, en cohérence avec la théorie du programme et ses composantes, une première décision a d'abord été de faire de la violence le principal objet d'évaluation. Ainsi, les suggestions des répondantes d'évaluer d'autres variables (l'estime de soi, par exemple) n'ont pas été retenues. Par contre, considérant la théorie du programme, ses objectifs et les avis de certaines intervenantes, l'équipe a décidé d'explorer aussi les effets du programme sur le plan de la socialisation et des conditions de vie.

Une deuxième décision a ensuite été de retenir une méthodologie principalement qualitative, tout en ajoutant l'utilisation d'un questionnaire sur la violence comme l'avaient suggéré les intervenantes et les participantes. Le paradigme interprétatif retenu initialement par l'équipe n'amenait pas d'emblée l'utilisation d'un questionnaire, mais l'équipe a retenu cet outil en raison des bénéfices soulevés par les intervenantes (possibilité de l'utiliser dans l'intervention) et les participantes (source de motivation). Ainsi, ce choix ne s'appuie pas tant sur des arguments méthodologiques sur le plan de la recherche évaluative que sur l'inscription de cette recherche dans les réalités des actrices y prenant part.

Ainsi, avant le début du programme, les participantes au programme seront invitées à prendre part à une entrevue en lien avec leurs expériences de violence (comportements et connaissances), et des questions seront posées sur leur socialisation et leurs conditions de vie. À la fin, elles seront à nouveau

rencontrées sur ces thèmes et pourront aussi partager leur expérience du programme et les aspects jugés facilitants ou non leur démarche. Ces choix permettent donc d'évaluer les effets et les conséquences de l'intervention, du point de vue des femmes, quant à leurs comportements violents et à leurs connaissances (McDermott, 2009), ainsi que de connaître leur expérience du programme (Walker, 2013). Par ailleurs, avant le début du programme, à la fin du programme et six mois après, les participantes seront invitées à répondre à un questionnaire en lien avec la violence qu'elles exercent (adapté de Caldwell et al., 2009, et de Johnson, Ollus, & Nevala, 2008). Considérant les préoccupations émises par certaines intervenantes et participantes, les proches ne seront pas rencontrés dans le cadre de l'évaluation et ce sont des assistantes de recherche qui réaliseront la collecte des données. À la fin du programme, des entretiens semi-dirigés seront également réalisés auprès d'intervenantes principalement pour connaître leurs points de vue sur les aspects qui facilitent ou non la démarche.

Bien que cette stratégie d'évaluation présente plusieurs avantages, elle comporte néanmoins certains défis. Des contraintes d'organisation, de temps et d'argent sont certainement à prévoir, en raison des aspects participatif et démocratique qu'implique le processus circulaire et complexe d'une RAP (Patton & LaBossière, 2009). Le nombre élevé d'actrices au sein du comité de recherche peut aussi complexifier la logistique de la recherche ou contraindre sa réalisation par une certaine lourdeur (Langan & Morton, 2009). Faire des rencontres sur une base régulière avec le comité, faciliter la participation des actrices, promouvoir leur engagement et prendre des décisions de manière partagée ne sauraient non plus se faire sans une période de temps étendue.

Comme il a déjà été mentionné, les chercheuses devront être vigilantes au partage du pouvoir qui leur est traditionnellement attribué (McIntyre, 2002; René et al., 2011). Un enjeu est aussi d'assurer un équilibre entre une trop grande proximité avec les parties, ce qui peut compromettre la validité des résultats, versus une trop grande distance, ce qui peut entraver l'utilisation optimale des résultats (Patton & LaBossière, 2009). Pour éviter que cela se produise, les chercheuses doivent être transparentes et ne pas avoir d'intentions cachées. À l'inverse, les résultats ne doivent pas être modifiés pour correspondre aux désirs des utilisatrices des résultats. Ainsi, il est prévu que les préoccupations et intérêts de chacune des parties soient discutés, en cohérence avec les principes de la RAP féministe. L'évaluation du processus de la recherche permettra de rendre compte de la façon dont ces différents défis ont été gérés tout au long de la recherche.

Limites

La stratégie évaluative développée dans le cadre de la présente recherche a l'avantage d'avoir intégré les points de vue d'intervenantes et de femmes ayant participé au programme. Cependant, le nombre de personnes rencontrées constitue une limite à considérer, d'autant que l'échantillon a été formé par le recrutement de volontaires. On peut donc penser que les femmes rencontrées avaient des points de vue favorables au programme et à son évaluation. Dans le même sens, on ne peut occulter un effet de désirabilité sociale envers les deux chercheuses et Relais-femmes, conceptrices du programme d'intervention. C'est d'ailleurs pour cette raison que la position des chercheuses a été clairement exposée au début des groupes de discussion. La réflexion critique entourant la position des chercheuses a d'ailleurs été prise en compte dans le développement de la recherche évaluative. En dépit de ces limites à considérer pour la transférabilité des résultats, la présente recherche démontre l'intérêt d'impliquer les milieux de pratique, autant les intervenantes que les participantes, dans les recherches qui les concernent, particulièrement pour ancrer ces recherches dans leurs réalités.

Conclusion

Bien que la violence exercée par les femmes suscite de plus en plus d'attention, ce problème reste encore un sujet peu exploré, autant dans les pratiques que dans les recherches. Il existe présentement peu de programmes adaptés aux réalités de ces femmes et les recherches sur ces programmes sont encore moins nombreuses. C'est dans cette perspective que le programme *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement – Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence* (Relais-femmes et al., 2015) a été élaboré et que son évaluation a été envisagée. Cet article présentait la démarche ayant mené à l'élaboration du devis d'évaluation. Depuis, l'équipe a obtenu une subvention du CRSH (2013-2016) pour réaliser la recherche sur l'évaluation du programme.

Conformément à la démarche d'élaboration du devis d'évaluation présentée dans cet article, et considérant les fondements mêmes du programme, l'évaluation du programme se réalisera dans une perspective de recherche-action participative de type féministe. En effet, la démarche d'élaboration du devis d'évaluation a mis en évidence certains avantages d'une RAP féministe pour les intervenantes et les participantes. En outre, la démarche a mené à l'ajout d'un objectif pour documenter le processus de la recherche évaluative. Il est donc souhaité qu'en plus de contribuer au développement des connaissances sur les programmes d'intervention pour les femmes qui exercent de la violence,

la recherche évaluative ajoute aux connaissances sur la recherche-action participative et à sa crédibilité.

Notes

¹ L'élaboration du programme d'intervention a été financée par Condition féminine Canada (2009-2012), alors que l'élaboration du devis pour son évaluation a été possible grâce à une subvention du CRSH (2011-2012).

² L'R des centres de femmes est un regroupement qui rassemble 92 centres de femmes dans les différentes régions du Québec.

Références

- Abu-Samah, M. J. (2009). Empowering research process : using groups in research to empower the people. Dans O. Manor (Éd.), *Groupwork research* (pp. 97-128). London : Whiting & Birch.
- Babock, J. C., Miller, S. A., & Siard, C. (2003). Toward a typology of abusive women : differences between partner-only and generally violent women in the use of violence. *Psychology of Women Quarterly*, 27, 153-161.
- Bair-Merritt, M. H., Crowne, S. S., Thompson, D. A., Sibinga, E., Trent, M., & Campbell, J. (2010). Why do women use intimate partner violence? A systematic review of women's motivations. *Trauma, Violence & Abuse*, 11(4), 178-189.
- Bilge, S. (2009). Les théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 1(225), 70-88.
- Bourgouin, M.- E. (2004). Fonctionnement et efficacité du programme Temps d'Arrêt : le point de vue des participantes. *Masters Abstracts International*, 43(4), 1147.
- Bray, C. E. (2006). Examining the impact cognitive-behavioral curricula on the lives of juvenile female offenders : a two-site case study. *Dissertation Abstracts International : Section A, Humanities and Social Sciences*, 67(9), 3354.
- Byczek, S. (2012). Women's use of violence : an ecological systems model. *Dissertation Abstracts International : Section B. Sciences and Engineering*, 74(5). Repéré à <http://scholars.indstate.edu/bitstream/10484/4744/1/Byczek,Sara.pdf>

- Caldwell, J. E., Swan, S. C., Allen, C. T., Sullivan, T. P., & Snow, D. L. (2009). Why I hit him : women's reasons for intimate partner violence. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 18*(7), 672-697.
- Carney, M., & Buttel, F. (2004). A multidimensional evaluation of a treatment program for female batterers : a pilot study. *Research on Social Work Practice, 14*, 249-258.
- Carney, M., & Buttel, F. (2006). An evaluation of court-mandated batterer intervention program : investigating differential program effects for African American and white women. *Research on Social Work Practice, 16*, 571-581.
- Chen, P. Y., Weiss, F. L., Nicholson, N. J., & Girls Inc. (2010). Girls Study Girls Inc. : engaging girls in evaluation through participatory action research. *American Journal of Community Psychology, 46*, 228-237.
- Cummings, A., Hoffman, S., & Leschied, A. W. (2004). A psychoeducational group for aggressive adolescent girls. *Journal for Specialists in Group Work, 29*, 285-299.
- Damant, Roy, Chbat, Bédard, Lebossé, & Ouellet (2014). A mutual aid group program for women who use violence. *Social Work with Groups, 37*(3), 198-212.
- Damant, D., & Guay, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses [Symmetry in domestic violence investigations]. *Revue canadienne de sociologie/Canadian Review of Sociology, 42*, 125-144.
- Dowd, L. (2001). Female perpetrators of partner aggression : relevant issues and treatment. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma, 5*(2), 73-104.
- Dowd, L., & Leisring, P. A. (2008). A framework for treating partner aggressive women. *Violence and Victims, 23*, 249-263.
- Dutton, D. G. (2010). The gender paradigm and the architecture of antisience. *Partner Abuse, 1*(1), 5-25.
- Enander, V. (2011). Violent women? The challenge of women's violence in intimate partner heterosexual relationships to feminist analyses of partner violence. *NORA : Nordic Journal of Feminist and Gender Research, 19*, 105-123.

- Fetterman, D. M. (1996). Empowerment evaluation : an introduction to theory and practice. Dans D. M. Fetterman, S. J. Kaftarian, & A. H. Wandersman (Éds), *Empowerment evaluation : knowledge and tools for self-assessment and accountability* (pp. 3-48). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Flicker, S., Maley, O., Ridgley, A., Biscope, S., Lombardo, C., & Skinner, H. A. (2008). Using technology and participatory action research to engage youth in health promotion. *Action Research, 6*, 285-303.
- Gant, L. M. (2006). Evaluation of group work. Dans C. D. Garvin, L. M. Gutiérrez, & M. J. Galinsky (Éds), *Handbook of social work with groups* (pp. 461-475). New York, NY : The Guilford Press.
- Geoffrion, P. (2003). Le groupe de discussion. Dans B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (4^e éd., pp. 333-356). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gondolf, E. W. (2012). Physical tactics of female partners against male batterer program participants. *Violence Against Women, 18*, 1027-1044.
- Grinnel, R. M., Gabor, P. A., & Unrau, Y. A. (2010). *Program evaluation for social workers : foundations of evidence-based programs* (5^e éd.). New York, NY : Oxford University Press.
- Hamel, J. (2010). Do we want to be politically correct, or do we want to reduce partner violence in our communities? *Partner Abuse, 1*, 82-91.
- Johnson, H., Ollus, N., & Nevala, S. (2008). *Violence against women : an international perspective*. New York, NY : Springer.
- Johnson, M. J. (2011). Les types de violence familiale. Dans M. Rinfret-Raynor, E. Lesieux, M.-M. Cousineau, S. Gauthier, & E. Harper (Éds), *Violence envers les femmes. Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation* (pp. 15-31). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et concept de soi*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Langan, D., & Morton, M. (2009). Reflecting on community/academic « collaboration » : the challenge of « doing » feminist participatory action research. *Action Research, 7*, 165-184.
- Langhinrichsen-Rohling, J. (2010). Controversies involving gender and intimate partner violence in the United States. *Sex Roles, 62*(3-4), 179-193.

- Leisring, P. A., Dowd, L., & Rosenbaum, A. (2003). Treatment of partner aggressive women. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 7, 257-277.
- McDermott, F. (2009). Researching groupwork: outsider and insider perspectives. Dans O. Manor (Éd.), *Groupwork research* (pp. 37-52). London : Whiting & Birch.
- McIntyre, A. (2002). Women researching their lives : exploring violence and identity in Belfast, the North of Ireland. *Qualitative Research*, 2, 387-409.
- Ministère de la Sécurité publique. (2013). *Criminalité dans un contexte au Québec : faits saillants 2012*. Québec : Direction de la prévention et de l'organisation policière.
- National Council on Crime and Delinquency. (NCCD). (2001). *Evaluation of the RYSE program : a report prepared for Alameda county probation departement*. Oakland, CA : National Council on Crime and Delinquency.
- Ozanne, J. L., & Saatcioglu, B. (2008). Participatory action research. *Journal of Consumer Research*, 35, 423-439.
- Patton, M. Q. (2002). *Qualitative research & evaluation methods* (3^e éd.). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Patton, M. Q., & LaBossière, F. (2009). L'évaluation axée sur l'utilisation. Dans C. Dagenais, & V. Ridde (Éds), *Approches et pratiques en évaluation de programme* (pp. 143-158). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Relais-femmes, Damant, D., & Roy, V. (2015). *Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement. Un programme adapté pour mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence*. Montréal : Relais-femmes.
- René, J.- F., Duval, M., & Labbé, F. (2011). La recherche participative avec un partenaire communautaire : L'exemple des Auberges du cœur pour jeunes en difficulté. Dans M. Goyette, A. Pontbriand, & C. Bellot (Éds), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté* (pp. 163-186). Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Sinha, M. (2013). *Family violence in Canada : a statistical profile, 2011*. Ottawa : Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada.
- Statistique Canada. (2011). *Femmes au Canada. Rapport statistique fondé sur le sexe* (6^e éd.). Ottawa : Statistique Canada et Condition féminine Canada.

- Steinberg, D. M. (2008). *Le travail de groupe. Un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à mieux s'entraider* (2^e éd.). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Suarez-Balcazar, Y., & Harper, G. W. (Éds). (2003). *Empowerment and participatory evaluation of community intervention : multiple benefits*. New York, NY : Haworth Press.
- Turcotte, D., F.-Dufour, I., & Saint-Jacques, M.-C. (2010). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programmes. Dans M. Alain (Éd.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (pp. 195-219). Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Tutty, L. M., Babins-Wagner, R., & Rothery, M. A. (2006). Group treatment for aggressive women : an initial evaluation. *Journal of Family Violence*, 21, 341-349.
- Walker, T. (2013). Voices from the group : violent women's experiences of intervention. *Journal of Family Violence*, 8, 419-426.
- White, K. R., & Dutton, D. G. (2013). Female perpetration of intimate partner violence : perceptions and reality. Dans B. L. Russell (Éd.), *Perceptions of female offenders. How stereotypes and social norms affect criminal justice responses* (pp. 101-116). New York, NY : Springer.
- Willis, J. W. (2007). *Foundations of qualitative research : interpretive and critical approaches*. Thousand Oaks, CA : Sage.

Valérie Roy détient un doctorat en service social et est professeure agrégée à l'École de service social à l'Université Laval. Ses champs d'intérêt et d'enseignement sont l'intervention de groupe et la violence conjugale.

Dominique Damant, Ph. D., est professeure titulaire à l'École de service social de l'Université de Montréal. Elle travaille sur la violence faite aux femmes, analysée avec le féminisme intersectionnel.

Marianne Chbat, a obtenu une maîtrise en sociologie et est étudiante au doctorat en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal. Ses champs d'intérêt et de recherche sont liés aux questions de genre, de sexualité, d'ethnicité et de violence, dans une perspective intersectionnelle.

Holly Johnson, Ph. D., est professeure au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa. Ses champs d'intérêt en recherche sont les réponses légales et sociétales à la violence faite aux femmes et les méthodologies de recherche et d'évaluation.

Lise Gervais est coordonnatrice générale de Relais-femmes, une organisation féministe de formation, de recherche et de concertation qui œuvre à la transformation des rapports sociaux dans une perspective de développement et de diffusion de nouveaux savoirs et de renouvellement des pratiques.